



## LE REFUS DE SOINS CADRE LEGISLATIF ET DROIT DU PATIENT

[Faire une demande de formation](#)

Date (s) : à déterminer	Lieu : intra	Durée : 2 jours (14 heures)	Tarif adhérents : à déterminer
-------------------------	--------------	-----------------------------	--------------------------------

## Objectifs pédagogiques

- ◆ Comprendre le cadre légal et éthique du refus de soins.
- ◆ Comprendre ce qu'est un refus de soins, ce qui le motive.
- ◆ Comment réagir face aux situations d'opposition et de refus.

## Programme

## 1- Aspect éthique et juridique relatif au refus de soins

- ◆ Définition d'un soin et notion de consentement.
- ◆ Le refus de soins, un droit du patient.
- ◆ Les outils de la loi 2002.2.
- ◆ Loi Kouchner.

## 2- Origine et sens du refus de soin

- ◆ Bientraitance, définitions.
- ◆ Violences psychiques, médicamenteuses et négligences passives.
- ◆ De l'élaboration identitaire du soignant.
- ◆ Sécurité versus Liberté.

## 3- Gérer les situations d'opposition ou de refus de soins

- ◆ Philosophie humanistes : Humanité, Montessori, la Validation.
- ◆ Techniques de communication non verbale.
- ◆ La Relation d'aide selon Carl ROGERS.
- ◆ Le Reformulation selon Elias PORTER.
- ◆ La Communication Non Violente selon ROZENBERG.

**Public** : Travailleurs sociaux et médico-sociaux : Educateurs spécialisés, Assistants sociaux, Moniteurs, Educateurs, AMP, AES, Animateurs, Aides soignants, Assistants ou Auxiliaires de vie à domicile, Aides à domicile

**Prérequis** : Aucun

**Modalités d'accès à la formation :**

Demande via le formulaire en ligne pour être contacté par l'Uriopss IDF afin d'élaborer le projet et déterminer les modalités pratiques d'organisation de la formation ( date, tarif, lieu, horaires...). La formation est organisée pour des groupes de 5 à 10 personnes

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, le contenu de la formation en fonction du handicap.

**Méthodes pédagogiques mobilisées :**

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Documentation remise aux participants. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

**Intervenant :**

**Perrine FACON** : Formatrice , certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale et collaboratrice de l'URIOPSS IDF

**Méthodes et modalités d'évaluation :**

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.